



En 4e, « plu » est le participe passé de plaire : cours et exercices

Apprends à écrire « plu » sans erreur : leçon claire, méthode, exercices progressifs corrigés et PDF à imprimer.

orthographe-francais

Le participe passé du verbe plaire est « plu ». Avec l’auxiliaire avoir, il reste invariable dans les emplois courants : « Ces chansons m’ont plu ». N’écris pas « plus », généralement adverbe signifiant « davantage » ou « ne... plus ».

Compare : « Ces chansons m’ont plu » et « Ces chansons me plaisent plus que les autres ». Une lettre change tout. Distingue la forme correcte du verbe plaire et vérifie des phrases fréquentes comme « J’espère que cela vous a plu ». Utilise la méthode, puis compare tes réponses au corrigé.

Participe passé de plaire : plu, toujours invariable

Prénom : _____ Date : _____

4e Cycle 4 Français Orthographe

Participe passé de plaire en 4e : cours et exercices corrigés

Le participe passé de *plaire* s’écrit **plu**. Avec *avoir*, il ne prend ni e ni s : « Ces chansons m’ont plu » ; « Cette histoire lui a plu ».

Objectif : Je sais écrire le participe passé de plaire dans une phrase.

Prérequis : reconnaître un auxiliaire, identifier le sujet, distinguer un verbe d’un adverbe.



Le participe passé est une forme du verbe employée avec un auxiliaire dans un temps composé. Pour *plaire*, cette forme est **plu** : « Le film a plu aux élèves. »

Le piège vient de **plus**, avec un s. C'est généralement un adverbe : « davantage » ou « ne... plus ».

Méthode pour écrire « plu » sans hésiter

Dans certains emplois, *plu* et *plus* se prononcent de la même façon [ply] ; l'orthographe se choisit donc d'après le rôle du mot. Attention : dans certains contextes, comme « plus que », le s de *plus* peut se prononcer.

Étape 1. Repère le verbe avec l'auxiliaire *avoir* : « a plu », « ont plu ».

Étape 2. Remplace *plaire* par *satisfaire* : « Le spectacle a satisfait le public. » Si le sens fonctionne, c'est le verbe *plaire*.

Étape 3. Écris alors **plu**, sans s. Le participe passé reste invariable.

Étape 4. Garde **plus** avec un s s'il signifie « davantage » ou « ne... plus ».

Au passé composé, *plaire* se conjugue avec *avoir* : « j'ai plu », « tu as plu », « elle a plu », « ils ont plu ».

Exemple résolu : « Le spectacle a plu au public. » On peut dire « a satisfait le public » : **plu** est le participe passé.

Exemple résolu : « Les chansons qui m'ont plu sont anciennes. » Les chansons plaisent à quelqu'un : on écrit **plu**.

Le participe passé - La conjugaison — La conjugaison des verbes français

1

Repère le verbe avec avoir.

2

Vérifie que le sens est « satisfaire ».

3

Écris plu sans s.

4

Réserve plus à « davantage » ou « ne... plus ».

Méthode en quatre étapes pour choisir entre plu et plus

Plu ou plus : comparer les deux écritures

La décision dépend du sens. Pour l'action passée de *plaire*, écrivez **plu**. Pour une idée de davantage, de comparaison ou d'arrêt dans « ne... plus », écrivez **plus**.

Forme	Rôle	Exemple
plu	Participe passé de <i>plaire</i>	Cette réponse m'a plu.
plus	Adverbe de quantité	Ce jeu me plaît plus que l'autre.
ne... plus	Marque l'arrêt	Ce jeu ne me plaît plus.

Formulations fréquentes : « Est-ce que cela vous a plu ? », « Cela t'a plu ? », « Elle t'a plu ? » et « Qui m'a bien plu ? » Dans chaque cas, **plu** est le participe passé de *plaire*.

Après "Je suis content que", on emploie le subjonctif passé : "Je suis content que cela vous ait plu". Après "après que", on emploie l'indicatif : "Après que cela vous a plu".





Réponses express

Pourquoi écrit-on « les chansons qui m'ont plu » sans accord ? —

« Qui » est le sujet de « ont plu » et le participe passé du verbe plaire reste « plu » dans cette construction.

Comment écrit-on « ça t'a plu » ? — On écrit « ça t'a plu » : « a » est l'auxiliaire avoir et « plu » est le participe passé de plaire.

Comment écrire « elle t'a plu » ? — On écrit « elle t'a plu » sans e ni s à « plu », même si « elle » désigne une fille ou une femme.

Comment écrit-on « il a plu » ? — « Il a plu » peut désigner le verbe plaire ou le verbe pleuvoir selon le contexte ; dans les deux cas, le participe passé s'écrit « plu ».

Retiens ce repère : quand tu peux remplacer le verbe par « satisfaire », écris « plu » : « Ce film m'a plu » = « Ce film m'a satisfait ». Cherche l'auxiliaire et vérifie qu'un « s » ne transforme pas le participe passé en adverbe.

Dernière mise à jour : août 2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique